



PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

Avril 2022

Vie municipale

Infos Pratiques :

Docteurs :

DECHEVIGNY
02.98.69.54.64
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Masseur-

Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Orthophonie

Marine Siohan
07.68.80.25.21

Ostéopathe :

Mme Bars 06.62.08.77.67

Sophro-analyste :

Mme Serandour
06.63.20.52.47

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-
APPRIOUAL
02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mission locale :

à la Maison des Services les
mardis, mercredis et jeudis de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :

Mardi : 10 h à 11 h / 16h à 18h30
Mercredi : 10h-12h/16h à 18h30
Jeudi : 10h-12
Vendredi : 10h-12h et 16h-18h30
Samedi : 10h-15h

Déchetterie communautaire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h15
Du mardi au samedi : 8h45-11h45 et
13h30 -17h15
02.98.29.82.11

La poste relais : CHEZ DAV&CO

Lundi au jeudi : 7h00-20h00 -
Vendredi : 7h00-23h00
Samedi : 8h00-22h00 et
dimanche : 8h00-20h00

Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.36 AS Domicile

Maisons des Services

au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44
- Cléder 02.98.69.44.54

LA COMMUNE DE PLOUENAN SOUTIEN L'UKRAINE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a provoqué un électrochoc en France. La commune de PLOUENAN comme toutes les collectivités locales françaises condamnent avec fermeté le coup de force de Vladimir Poutine et témoignent de leur solidarité avec l'Ukraine.

Le conseil municipal, a voté une subvention de **1000 euros** en soutien à l'Ukraine.

Cette aide sera versée à la Croix Rouge.

SOLIDARITÉ UKRAINE

COLLECTE DE FONDS
AU BÉNÉFICE DE LA
CROIX ROUGE POUR
VENIR EN AIDE À
L'UKRAINE.



DON PAR CHÈQUE

À L'ORDRE DE LA CROIX ROUGE

À DÉPOSER EN MAIRIE

Reçu fiscal disponible sur demande

DON DU SANG

Salle Michel Colomb
SAINT POL DE LEON
(Mercredi et jeudi)

27 et 28 avril - 20 et 21 juillet -

10 et 11 août -

19 et 20 octobre

(mardi et mercredi)

20 et 21 décembre

Elections

Si vous n'avez pas reçu votre carte électorale dans la semaine précédent le scrutin, veuillez contacter la mairie **02.98.69.51.11**

Les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022** à la salle le Cristal.

Compte rendu du conseil municipal du 18 mars 2022

Réaménagement de la place François Prigent

Le conseil municipal retient le cabinet d'étude d'Isabelle NIVEZ de Brest pour la maîtrise d'œuvre du réaménagement de la place François Prigent.

Approbation des comptes administratifs 2021

- Du budget Commune réalisé à hauteur de :

En section de fonctionnement à :
▪ En dépenses 1 235 283,01 €
▪ En recettes 1 804 482,14 €
Soit un excédent de 569 199,12 €

En section d'investissement à :

▪ En dépenses 343 111,08 €
▪ En recettes 2 708 532,32 €
Soit un excédent de 2 365 421,24 €

- Du budget annexe « Beaugard » réalisé à hauteur de :

En section de fonctionnement à :
▪ En dépenses 62 832,60 €
▪ En recettes 219 724,93 €
Soit un excédent de 156 892,33 €

En section d'investissement à :

▪ En dépenses 74 629,07 €
▪ En recettes 0,00 €

Approbation des comptes de gestion 2021

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats 2021

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de **569 199,12 €** en totalité à l'article 1068 pour rembourser le capital des emprunts et financer les nouveaux projets d'investissement et d'affecter l'excédent d'investissement de **2 365 421,24 €** à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté ».

Vote des taux pour 2022

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37,20 %
-

Vote du budget primitif

Adoption du budget primitif 2022 de la commune qui s'équilibre :

En section de fonctionnement à 1 812 120,00 €
En section d'investissement à 3 241 989,36 €

Recensement national

obligatoire à 16 ans - Jeunes nés au mois de avril 2006

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Centre du service national et de la jeunesse de Brest

Adresse postale :

BCRM - Centre du service national de Brest - CC81 - 29240 Brest

Cedex 9

Tél. : 09 70 84 51 51

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>

csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr

Le Centre du service national ne reçoit pas de public
Jours et heures d'accueil téléphonique : **du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30**



Divers - Annonces

MISSION LOCALE-Jeunes 16-25 ans

Une permanence de la Mission Locale sur la commune
RDV au 02.98.15.15.50

La Mission Locale sera présente sur Plouénan à la mairie les 1er et 3ème jeudis après-midi de chaque mois, de 14h à 17h. Ces permanences seront assurées par Mme COLIN.

Prochaines permanences :
Jeudis 7 et 21 avril

Secours catholique

La permanence du secours catholique de Saint Pol de Léon est à nouveau assurée tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30 à Keroulas. Contact en dehors des permanences au 06.38.64.50.43

La plume numérique AGIR abcd

Des difficultés face aux formalités administratives ?
Les bénévoles AGIRabcd vous aident à :

- Comprendre un courrier
 - Rédiger une réponse
 - Formuler une réclamation
 - Compléter un imprimé
- Ouvert à tous
jeunes et moins
jeunes

Pas à l'aise avec les outils informatiques ?

A votre demande, les bénévoles AGIRabcd se chargent de compléter et envoyer des formulaires en ligne :

- ◆ Passeport, carte d'identité, permis de conduire
- ◆ Carte grise...

Désormais permanence en mairie
le 1er vendredi du mois de 9h30 à 11h30.

Prochaines permanences :
1er avril - 6 mai - 3 juin

Chiens en divagation

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique conformément à l'article L211-23 du code rural et de la pêche maritime.

Tout chien en divagation sera conduit à la fourrière du Chenil St Roch à TAULE et les frais inhérents seront facturés au propriétaire.

60ème anniversaire de la guerre d'Algérie 1954/1962



Le Comité des anciens d'Algérie de Plouénan

C'est avec ferveur que les anciens appelés en Algérie ont célébré cet anniversaire, en présence de Mme Aline CHEVAUCHER, Maire, ainsi que plusieurs représentants du conseil municipal.

Un nombre important de sympathisants était également présent. Les personnes présentes ont eu une pensée particulière pour leurs compatriotes décédés depuis la fin de la guerre d'Algérie. Après sonnerie devant la plaque de la rue du 19 mars 1962, le cortège s'est rendu jusqu'au monument aux morts pour un hommage aux disparus inscrits sur les plaques du souvenir : hommage de la nation, salut aux drapeaux, chant de la Marseillaise et sonnerie aux morts par les « Cuivres du Léon » que nous remercions pour leur participation.



Louis Baron

MORTS POUR LA France

Louis Baron de Traonglezon, décédé le 28/10/1957 à Guertoufa (Tiaret)
Paul Le Bihan du Moustier, décédé le 22/11/1957 à Constantine

FNACA

Après deux années d'interruptions pour cause de Covid, nous préparons à nouveau un « Kafé Brezonneg » le dimanche 8 mai à 14h30 dans la salle le Cristal à PLOUENAN avec les meilleurs conteurs et chanteurs du Léon.

Venez nombreux les applaudir pour soutenir notre comité en ces moments difficiles à l'image de la guerre en Ukraine...

Auparavant le matin à 11 h au monument aux Morts, nous rendrons hommage aux disparus de la guerre 39/45.

C'est un devoir de mémoire que d'y participer en tant que citoyens.



Remise en état de la stèle du Menec par le comité des anciens combattants

Ecole Notre Dame de Kerellon

A l'occasion des portes ouvertes, venez visiter notre école, prendre des renseignements, rencontrer les enseignantes et d'autres parents qui ont choisi l'école Notre Dame de Kerellon pour leurs enfants.

Nous vous accueillons le vendredi 29 avril de 17h00 à 19h00.

Vous ne pouvez pas venir ce jour-là ? La directrice, Madame GALAS, se tient à votre disposition, sur rendez-vous le jeudi (jour de décharge) ou le soir après la classe.

N'hésitez pas à nous contacter : eco29.nd-kerellon.plouenan@enseignement-catholique.bzh

PLOUENAN

PORTES OUVERTES

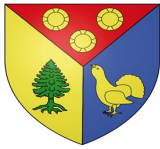
ECOLE
Notre Dame de Kerellon

Vendredi 29 avril 2022

de 17h à 19h

63 000 JEUNES
271
S'INSCRIRE !

2022

Commune de
Plainfaing

Dans le cadre de ses activités, le comité de jumelage Plouéna - Plainfaing (Vosges), lance conjointement avec le comité Plainfinois, une opération pour les enfants des deux communes.



Poanian evit padout

Afin de renforcer les liens entre les deux villes, nous proposons, une correspondance entre les jeunes des deux municipalités.

Vous êtes âgés entre 7 ans , et 12 ans

Vous voulez découvrir le quotidien de jeunes Vosgiens et par la même occasion partager le votre.

Le comité de jumelage donne la possibilité, aux enfants de Plouéna, qui le désirent, d'être mis en contact avec des jeunes Plainfinois et Plainfinoises, afin d'échanger leur quotidien (vie quotidienne, sport, activités culturelles, scolaires, etc...).

Cette correspondance a pour objectif premier, de rapprocher la jeunesse des deux communes.

Plouéna, commune de bord de mer et Plainfaing commune de montagne.

**Vous êtes intéressé(es) contactez le comité de jumelage
06 88 46 93 13**

La MSA d'Armorique organise deux séjours de répit pour les aidants

En partenariat avec l'ANCV*, la MSA d'Armorique propose aux aidants de participer à un séjour de vacances de 8 jours et 7 nuits en pension complète au centre de Port-Manech à Nevez (29) :

- ◆ Du 14 au 21 mai 2022 ou 1er au 8 octobre 2022

Au programme de ces quelques jours : activités de détente, temps de rencontre... L'objectif est ici de permettre aux aidants de souffler et de prendre un temps de répit indispensable pour continuer à assurer leur rôle au quotidien auprès du proche aidé.

Conditions d'accès au séjour :

- Aider un proche âgé retraité dans son quotidien
- Être, soi-même ou la personne aidée, ressortissant du régime agricole

Renseignements et inscriptions auprès du service des Interventions sociales de la MSA d'Armorique.

Par téléphone au 02.98.85.79.79 ou

secretariat_action_sociale.grprec@armorique.msa.fr

Date de clôture des inscriptions : le 15 avril pour le séjour de mai et le 1er septembre pour le séjour du mois d'octobre



**ECOLE PUBLIQUE
Simone VEIL**

Renseignements: Sandrine Hély, directrice

Au 02 98 69 52 27 ou ec.0292128F@ac-rennes.fr



Vous avez des travaux à effectuer à votre domicile ?



économies d'énergie : isoler votre logement (murs, combles), changer vos fenêtres ou encore améliorer votre système de chauffage ou de production d'eau chaude, comme le remplacement de votre chaudière.

maintien à domicile : adapter votre salle de bain existante, surélever les toilettes, mettre un monte escalier ...

Des aides existent

Afin de vous éclairer devant tous les financements possibles, Haut-Léon Communauté et ses partenaires vous accompagnent dans vos démarches.

Le service Habitat de Haut-Léon Communauté vous informe et vous oriente dans le montage de votre dossier de demande de subvention.

Il répond à vos questions par mail à habitat@hlc.bzh et vous accueille dans les espaces France services sur rendez-vous en appelant au 02 98 29 33 04.

L'Espace info énergie du Pays de Morlaix, HEOL, vous apporte des conseils techniques sur les travaux d'économie d'énergie lors de permanences dans les espaces France services :

France services Cléder :

- tous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h30 à 12h
- tous les 3^{èmes} mercredis du mois de 14h à 16h30

- France services Saint-Pol-de-Léon :

- tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 9h30 à 12h
- tous les 4^{èmes} mercredis du mois de 14h à 16h30

L'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, vous propose des conseils financiers lors de rendez-vous dans les espaces France services en appelant le 02 98 46 37 38 :

France services Cléder : tous les 4^{èmes} mercredis du mois de 14h à 17h

France services Saint-Pol-de-Léon : tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 14h à 17h

Dans tous les cas, les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas être commencés avant qu'une demande de subvention soit déposée.

Pour information, aucun organisme financeur ne procède au démarchage téléphonique ou porte à porte.

CONTACT

Haut-Léon Communauté

Service Habitat

Espace France services

29, rue des Carmes

29250 Saint-Pol de Léon

Tél. : 02.98.29.33.04

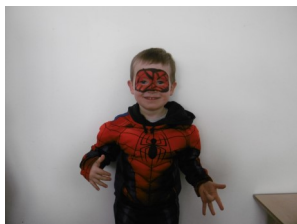
habitat@hlc.bzh

HABITAT
Haut-Léon Communauté

Pôle Animation

ALSH des mercredis : carnaval

Mercredi 2 mars, les enfants de l'accueil de loisirs ont vêtu leurs plus belles tenues pour défiler dans les rues de Plouénan. Nous avons retrouvé les usagers de l'accueil de jour avec qui nous avons partagé un petit bout de chemin. Nous espérons, dès cet été, revivre des temps d'animation avec eux, comme nous l'avons fait il y a déjà 2 ans.



ALSH : vacances d'avril « la gourmandise »

Ouverture de l'ALSH pour les vacances d'avril. Les enfants vont se faire plaisir avec un thème autour de la gourmandise.

Dispositif familles : Parents, un jeu d'enfant ?!

Atelier « cuisine en famille » le samedi 19 mars



Parents et enfants se sont retrouvés autour des fourneaux pour réaliser des gourmandises. Il est fort à parier que tous se sont régelés !

Médiathèque

**ANIMATION
JEUX DE SOCIÉTÉ**

MERCREDI 13 AVRIL
MÉDIATHÈQUE DE PLOUÉNAN

Viens jouer !!!

14H-16H

de 3 à 99 ans

INFOS ET INSCRIPTIONS: 02 98 69 69 97 / 02 98 69 51 47
infos.familles@hlc.bzh / mediatheque.plouenan@gmail.com

Médiathèque de Plouénan

L'heure du Conte

MERCREDI 13 AVRIL À 10H

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: 02 98 69 51 47

Prochaine parution :
mai 2022,
les articles seront à déposer avant
le 15 avril 2022